



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ PIGMENT COSMÉTIQUE – NUDE RUBIS

SECTION 1 – Identification du produit et de la société

Le produit concerné est un pigment cosmétique destiné à un usage professionnel, commercialisé sous le nom Nude Rubis. Il s'agit d'un pigment à base de poudre utilisé dans le cadre du maquillage permanent. Le fabricant est Aquarelle Pigments – Atelier du Regard, situé au 76 rue de Vesoul, 25000 Besançon, France. En cas d'urgence, le fabricant est joignable au +33 6 60 46 14 12 ou par email à atelierduregard25@gmail.com.

SECTION 2 – Identification des dangers

Ce produit n'est pas classé comme dangereux selon le système général harmonisé (GHS). Aucun pictogramme, mot de signalisation ou mention de danger n'est requis. Toutefois, par mesure de précaution, le port de gants, de vêtements de protection et d'une protection oculaire est recommandé lors de la manipulation professionnelle.

SECTION 3 – Composition / informations sur les composants

Le produit est composé principalement d'eau (Aqua), de glycérine, de propylène glycol, de dioxyde de titane, d'oxydes de fer et de pigments organiques rouges et jaunes. Aucune valeur limite d'exposition professionnelle n'a été établie pour ce mélange.

SECTION 4 – Premiers secours

En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire pendant plusieurs minutes. En cas de contact cutané, rincer la zone concernée à l'eau. En cas d'inhalation, placer la personne à l'air libre. En cas d'ingestion, rincer la bouche, ne pas provoquer de vomissements et consulter un médecin.

SECTION 5 – Mesures de lutte contre l'incendie

Le produit n'est pas inflammable. Les moyens d'extinction adaptés sont l'eau pulvérisée, la mousse, le dioxyde de carbone ou les poudres chimiques. Les intervenants doivent porter un équipement de protection approprié.

SECTION 6 – Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Éviter tout contact avec les yeux. Absorber le produit à l'aide de matériaux appropriés et éliminer conformément à la réglementation locale.

SECTION 7 – Manipulation et stockage

Manipuler dans un environnement bien ventilé. Conserver à l'abri de la chaleur, du soleil et des

sources d'ignition, dans un récipient hermétiquement fermé.

SECTION 8 – Contrôles de l'exposition / protection individuelle

Une ventilation adéquate est recommandée. Le port de gants et de lunettes de protection est conseillé. Il est interdit de manger, boire ou fumer sur le lieu de travail.

SECTION 9 – Propriétés physiques et chimiques

Liquide coloré, inodore, miscible dans l'eau et non combustible.

SECTION 10 – Stabilité et réactivité

Stable dans des conditions normales de stockage et d'utilisation. Éviter le contact avec les agents oxydants forts, acides et alcalins.

SECTION 11 – Informations toxicologiques

Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. L'inhalation prolongée peut entraîner une irritation respiratoire.

SECTION 12 – Informations écologiques

Le produit ne doit pas être rejeté dans les égouts ou dans l'environnement naturel.

SECTION 13 – Considérations relatives à l'élimination

Éliminer les déchets conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 14 – Informations relatives au transport

Produit non classé comme marchandise dangereuse pour le transport.

SECTION 15 – Informations réglementaires

Conforme aux réglementations locales et internationales applicables.

SECTION 16 – Autres informations

Les informations fournies sont basées sur l'état actuel des connaissances et sont données à titre informatif.